

et, sans nul doute, à l'abli de toute cause de suspicion. Mais comment adresser cette simple remarque aux sociétés de Comtés, quand la chambre elle-même suit de pareils errements ?

C'est donc un mal à peu près général que celui de taire, hormis peut-être en petit comité, ce que chacun acquiert en lumière et en expérience par des études et des travaux qui sortent de l'ornière commune.

Nous les conjurons, ceux-là qui étant dans les voies du progrès ont vraiment à cœur de faire des imitateurs, de peser et méditer ces observations ; ils comprendront que le journal supplée aux écoles dans les lieux où les écoles manquent, et qu'il en est l'auxiliaire dans les pays mieux favorisés. Bien faire, créer, expérimenter, c'est quelque chose ; se fixer sur les cultures, sur les plantes, les racines, les bestiaux et les instruments à propager, c'est d'un incontestable mérite ; mais cela ne suffit pas, il faut le dire et dire pourquoi.

Ce sera ainsi, et par des expositions fréquentes, aussi localisées que possibles, des exhibitions entre voisins, pour ainsi dire, mais que relèveront suffisamment, pendant longtemps encore, les grandes exhibitions provinciales, qu'on activera le progrès, qu'on avancera le moment où les cultivateurs, les plus difficiles à convaincre aujourd'hui, se déferont successivement de leurs habitudes routinières et concevront les avantages d'une instruction scolaire pour leurs enfants.

Toute autre voie est pour le moins hasardeuse, et nous n'hésitons pas à dire qu'il en sera des exhibitions régionales, ce qu'il eût été de cette multiplicité d'écoles que des conseils téméraires engageaient les sociétés d'agriculture à élever : une dépense en pure perte. Il y a inopportunité de temps aussi bien pour les unes que pour les autres.

Lorsque nous nous sommes élevé contre les suggestions que nous venons de rappeler, deux écoles, disions-nous, celle de Varennes et celle de Ste Anne, suffisent aux besoins actuels du pays. Peu de temps s'est écoulé depuis, et les faits témoignent au delà de nos prévisions : L'établissement de Varennes a eu une existence si éphémère qu'on peut le réputer d'établissement *mort-né* ; celui de Ste. Anne chancelle.

Mais il importe que ce dernier, pour le moins, résiste au coup qui le menace, qu'il se consolide au contraire, et profite au pays. C'est une question nationale, car elle est essentiellement d'intérêt public.

Aussi, comme nous tenons à présenter quelques considérations à cet égard, nous reviendrons au rapport de M. Pilote.

Ce rapport est divisé en deux parties très distinctes, dont l'une est relative à la ferme et l'autre à l'école. Nous ne pouvons, au sujet de la première partie, que recommander à nos lecteurs d'y apporter toute leur attention, et de faire leur profit de la pratique raisonnée et éclairée dont elle rend compte. Nous parlerons plus particulièrement de la seconde.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école en 1860 n'a pas excédé huit ; il est réduit à quatre cette année. Ce petit nombre " ne prouve rien contre, l'institution nouvelle, dit M. Pilote ; il ne prouve qu'une seule chose, c'est que la nécessité de l'enseignement agricole pratique n'est pas encore assez généralement comprise."